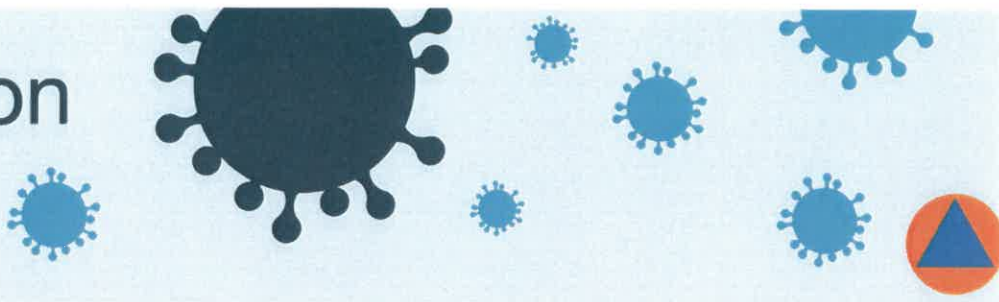


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Aux ressources de type familial

DATE : Le 28 mai 2020

OBJET : Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Bonjour,

Vous allez sous peu être interpellés par votre intervenant qualité (RTF) afin de recevoir un ensemble d'équipement de protection individuelle (ÉPI) en fonction de l'âge des enfants que vous hébergez. Ces ensembles seront livrés dans les différents bureaux de la DPJ au cours de la semaine du 25 mai 2020. Voici ce qu'ils contiennent et qui doit utiliser les articles, dans le cas où un enfant que vous hébergez serait suspecté ou confirmé avec la COVID-19 :

0-5 ans

1 visière (RTF)
12 masques (RTF)
35 paires de gants (RTF)
8 jaquettes (RTF)

6-12 ans

1 visière (RTF)
4 masques (RTF)
4 masques (jeune selon ses capacités)
10 paires de gants (RTF)

13-18 ans

1 visière (RTF)
4 masques (RTF)
4 masques (jeune selon ses capacités)

Les ensembles sont différents (articles et quantité) dépendamment du groupe d'âge de l'enfant, puisque vous n'avez pas à vous protéger de la même façon, par exemple dans le cas d'un bébé ou d'un adolescent de 16 ans.

Vous trouverez une étiquette sur le dessus du paquet vous indiquant la quantité d'équipement ainsi que la personne qui doit le porter (vous, l'enfant ou les 2). Il est important que les ÉPI soient **utilisés uniquement en cas d'apparition de symptômes liés à la COVID-19 et dans les cas confirmés.**

À l'apparition des symptômes, vous devez sans délai communiquer avec la ligne COVID-19 au numéro 1 877 644-4545 afin d'obtenir les indications à suivre et, selon le cas, un rendez-vous pour un test de dépistage de la COVID-19. L'ensemble d'ÉPI qui vous est fourni vous donne une autonomie de 48 heures, soit le temps d'obtenir les résultats du test de dépistage.

Par la suite, selon si le résultat du test de dépistage est positif ou négatif, vous devrez vous réapprovisionner en ÉPI, soit pour l'ensemble de base (résultat négatif) ou selon les recommandations de la santé publique (résultat positif). Vous référer à la trajectoire de réapprovisionnement pour les étapes à suivre.

Il est important, à chaque étape (appel à la ligne COVID, appel de la santé publique, etc.) de mentionner que vous êtes une ressource de type familiale, afin que votre situation soit prise en charge rapidement et en fonction de votre réalité. Il est important que les recommandations qui vous sont données dans le cas d'un résultat positif tiennent compte de l'ensemble des personnes vivant dans de votre milieu.

Vous trouverez en Annexe ces différents documents, que je vous invite à lire le plus tôt possible :

- Recommandations de la santé publique sur l'utilisation de l'ÉPI;
- Liste des liens internet pour les capsules de formation sur l'utilisation de l'ÉPI;
- Affiches pour le lavage des mains (avec eau + savon et avec solution hydroalcoolique);
- Procédure de désinfection de la visière;
- Procédure d'utilisation et réutilisation du masque de procédure;
- Trajectoire de réapprovisionnement de l'ÉPI

Enfin, en cette période particulière et sans précédent, sachez que nous comprenons les inquiétudes et les préoccupations que vous pouvez vivre actuellement, et que nous sommes présents pour vous supporter. Nous vous invitons à contacter votre intervenant qualifié au besoin. Malgré tout ce bouleversement, vous continuez à être présents, impliqués et soucieux à rendre les services et par-dessus tout, à prendre soin des enfants qui vous sont confiés. Votre collaboration est précieuse et très appréciée.

Ensemble, ça va bien aller!

Salutations cordiales



Marie-Eve Jalbert, chef de service RTF par intérim

Contenu et diffusion approuvés par : Claudine Wilson, directrice du programme jeunesse et Patrick Simard, PDGA